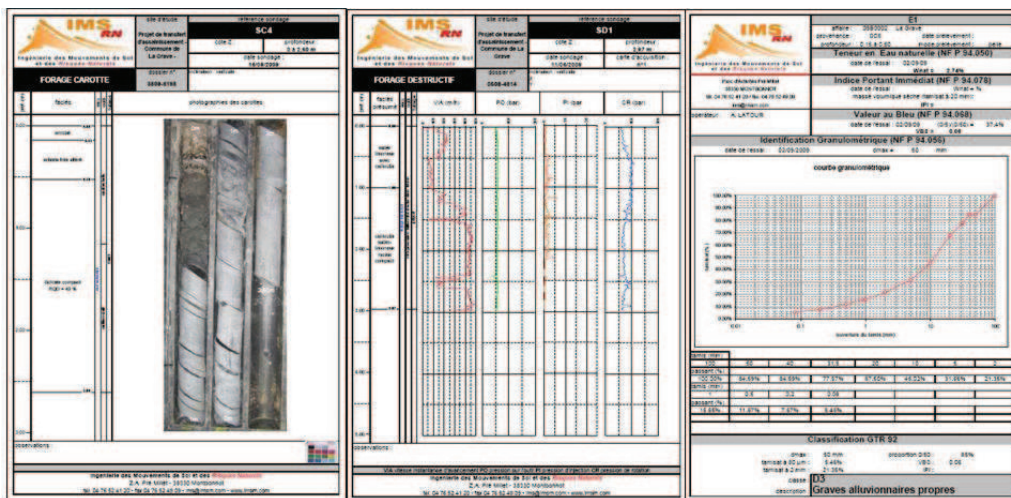
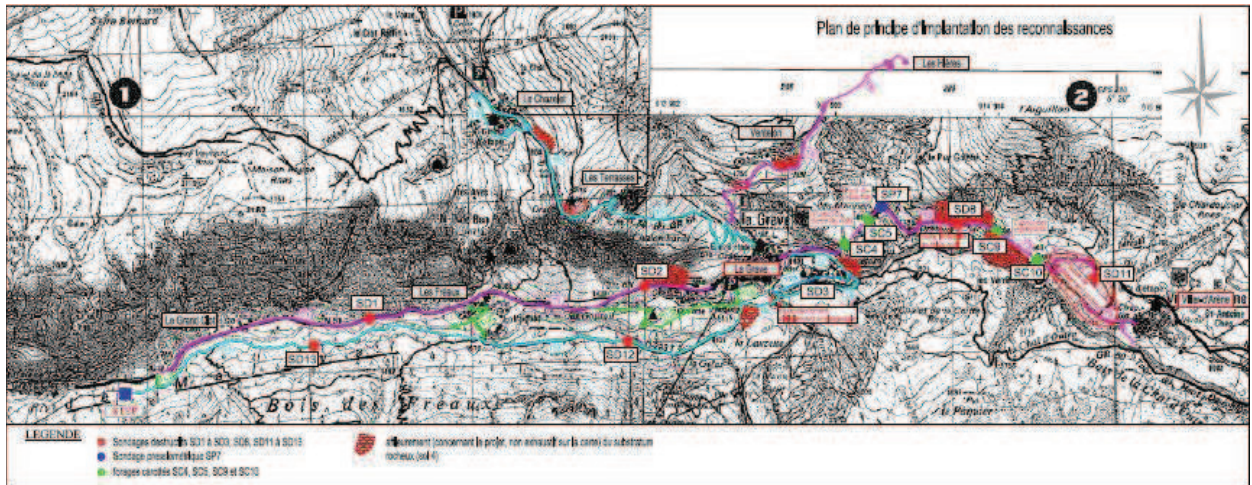


Assainissement des communes de La Grave et Villar d'Arène



Une campagne de levés topographiques a été réalisée au cours du mois de juillet 2009 le long du projet de tracé de la canalisation de transfert projetée, et consistant en :

- un levé sommaire sur l'ensemble du linéaire,
- un levé complet des zones présentant des risques de contre-pente (points bas et haut locaux) pour les réseaux et les ouvrages d'art (Tunnel des Ardoisières, Pont du Maurian, Tunnel du Serre du Coin),
- la mesure des dimensions principales des tunnels et ponts,
- préciser les dimensions des principaux ouvrages rencontrés du type buse, dalots, câbles électriques, ... ainsi que leurs cotes altimétriques,

Assainissement des communes de La Grave et Villar d'Arène

- préciser les cotes TN et fil d'eau des regards en tête de réseau sur la commune de La Grave (cf. plan joint)
- mettre en place des points de référence permanents aux abords des tracés pour la réalisation des ouvrages.

* **Contacts avec le CG05 - concessionnaire de la RD1091**

Les travaux de pose de la canalisation de transfert devront être réalisés en concertation avec d'autres programmes de travaux conduits par le concessionnaire.

Dans ce contexte, une nouvelle réunion a été organisée en décembre 2009 avec les services concernés du CG05 dans l'objectif de présenter le projet, d'identifier les contraintes de chaque intervenant, et de définir les possibilités techniques pour les passages les plus délicats.

Outre les prescriptions techniques liées aux conditions d'exécution des travaux de création du réseau de transfert, les contraintes liées à la gestion de la circulation ont été identifiées :

- les travaux sur la RD1091 seront interdits entre le 15 décembre et le 15 mars, et entre le 15 juillet et le 15 août;
- la circulation sera gérée par alternat, en dehors du Tunnel des Ardoisières;
- les travaux dans le Tunnel des Ardoisières seront réalisés de nuit (de 22h à 5h)

L'ensemble des dispositions identifiées au cours de cette réunion préparatoire seront intégrées au projet en cours d'élaboration par Cabinet Merlin, dans le cadre de la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage confiée par SEERC relative à la création des réseaux de transfert d'assainissement du périmètre de la CCB.

Raccordement des hameaux de Briançon au système intercommunal d'assainissement

> Hameaux de Saint Blaise, Chamandrin, Le Chabas

Le raccordement de ces trois hameaux sur le système d'assainissement intercommunal par la mise en place de postes de relèvement a été finalisé au cours du 1er semestre 2008.

<p>Saint Blaise: poste de relèvement et local d'exploitation</p> 	<p>Saint Blaise: équipement de protection antibélier</p> 	<p>Chamandrin: armoire électrique de commande et supervision</p> 
<p>Le Chabas : poste de relèvement sous dalle</p>	<p>Le Chabas : canalisation en encorbellement du pont de la Ribière</p>	
		

🔗 Raccordement des hameaux de Briançon au système intercommunal d'assainissement

➤ Hameau de Pramorel

Le projet d'assainissement de Pramorel a été intégré au projet CCB de réhabilitation de la décharge de Saint Chaffrey – Clot Jouffrey.

Parmi les différents scénarii étudiés pour le raccordement du hameau de Pramorel au réseau intercommunal d'assainissement situé en rive gauche de la Guisane, le scénario de passage de cette canalisation en aérien au-dessus de la Guisane a été retenu.

Ce tracé nécessite certaines autorisations administratives dont notamment celle de défrichage. En concertation avec les services instructeurs compétents ainsi qu'avec la Communauté de Communes du Briançonnais, cette démarche est donc menée en parallèle du projet de réhabilitation de la décharge de Clot Jouffrey, qui nécessite aussi une demande de défrichage sur les mêmes parcelles.

Cette procédure administrative de demande de défrichage de bois privés et de bois communaux ne relevant pas du régime forestier sur la commune de Briançon engagée en 2008 a été complétée en août 2009. Un arrêté daté du 26 août 2009 autorisant ce défrichage a été notifié à la CCB.

Les travaux sont programmés pour l'année 2010.

Raccordement de Puy Saint André

Le projet de mise à niveau de l'assainissement de la commune consiste à créer le réseau de transfert gravitaire du Chef Lieu (partie haute du village) vers Saint Blaise, au quartier des Clapières, en profitant du raccordement de Saint Blaise au réseau de collecte de Briançon. Les travaux programmés sur la période été – automne 2007 de pose de la canalisation de transfert n'ont pas été engagés, et ont été reportés à la demande de la Mairie de Puy Saint André.

En 2007, sur la base des conclusions d'une étude d'avant-projet sommaire de quatre tracés alternatifs, le Conseil Municipal a exprimé sa préférence pour le tracé de la canalisation de raccordement posée sous le sentier de randonnée (variante n°3), permettant d'intégrer les projets de la commune en matière de développement du secteur de Pierre-Feu.

Le nouveau Conseil Municipal a confirmé cette préférence en décembre 2008, tout en exprimant le souhait qu'un complément d'étude du scénario n°3 au stade APS soit apporté afin de concilier les deux objectifs :

- de développement du secteur de Pierre-Feu (création d'une zone d'activités, réhabilitation du centre de vacances, ouverture du PLU le long de la RD235 entre le cimetière et le croisement du chemin du Goutaud)
- de préservation de l'intérêt patrimonial de la partie haute du chemin de Pierre Feu à Puy St André.

En 2009, ces études complémentaires ont été conduites en concertation avec la Mairie de Puy-Saint-André, selon la chronologie suivante :

Mars 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie Puy St André • SEERC 	visite de reconnaissance du tronçon amont (du décanteur au GR, par la partie forte pente)
Avril 2009	SEERC	étude du tracé
Mai 2009	<ul style="list-style-type: none"> • SEERC • bureau d'études • entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • visite de terrain sur tronçon amont (du décanteur au GR, par la partie forte pente): identification des contraintes techniques, analyse de la faisabilité, évaluation des modalités d'exécution et des ressources à mettre en œuvre • visite complémentaire sur tronçon aval (du GR à la route Pierre Feu - St Blaise): identification des contraintes de jonction des sections • finalisation de l'étude
Juin 2009	<ul style="list-style-type: none"> • Mairie Puy St André • CCB • SEERC 	<ul style="list-style-type: none"> • présentation en Mairie • demande d'examen: <ul style="list-style-type: none"> - de la solution de raccordement de la partie haute de la commune par le tracé de la RD35 étudié en 2007, - de la solution de création d'une extension de réseau spécifique à la partie basse de la commune par la RD235, et permettant le raccordement au réseau de Saint Blaise
Août 2009	SEERC	remise du rapport d'étude APS v3b

Raccordement de Puy Saint André

Ces études complémentaires ont permis d'élaborer la version 3 de l'étude APS de la création des réseaux de transfert des eaux usées de Puy-Saint-André (schéma de principe ci-dessous), intégrant :

- le raccordement de la partie haute de la commune (Puy Chalvin, le Chef-Lieu et le lotissement du Villaret) au réseau de Puy-Saint-Pierre par la RD35, sur un linéaire prévisionnel de 1600 mètres;
- la création d'un réseau spécifique au secteur de Pierre-Feu dans l'objectif de son développement le long de la RD235 entre le cimetière et le croisement du chemin du Goutaud, sur un linéaire prévisionnel de 650 mètres.

Le Conseil Municipal de Puy-Saint-André a confirmé, au cours de sa séance du 9 septembre 2009, le choix de raccordement selon ce scénario de la partie haute et de la partie basse de la commune au système d'assainissement de Briançon.

En fin d'année 2009, les travaux pourraient être réalisés selon le planning prévisionnel suivant :

- date de démarrage : 15 juin 2010
- date d'achèvement : 31 décembre 2010

Assainissement de la commune de Cervières

► Contexte contractuel

La commune de Cervières ne dispose d'aucun système de traitement des eaux usées domestiques communales. Le programme de mise à niveau du système d'assainissement défini par le schéma directeur Saunier finalisé en 2007 prévoit :

- un programme de réhabilitation sur le réseau de collecte du chef-lieu (élimination des eaux claires parasites permanentes ; remise en état des tronçons présentant les dysfonctionnements les plus importants)
- la création d'un réseau permettant de transférer les effluents vers la future station de traitement des eaux usées
- la construction d'une station d'épuration de capacité de traitement 700 équivalents habitants adaptée aux charges de pollution actuelles et futures

Les principaux faits marquants de l'année 2009 sont rappelés ci-après.

Assainissement de la commune de Cervières

➤ Réseaux de transfert

Les travaux de création de la canalisation de raccordement du réseau d'assainissement existant au site d'implantation de l'installation situé à environ 1,3 km plus en aval, au lieu-dit « Bardonné du Pied » ont été réalisés selon le tracé du plan d'exécution suivant :



Les travaux de pose de la canalisation de transfert engagés à l'automne 2008 (tronçon le plus aval sur un linéaire de 400 m gravitaire, en terrain rocheux, et comportant un passage de pont en encorbellement) ont été ré-engagés à partir d'avril 2009, et se sont déroulés selon la chronologie suivante :

d'Avril à Mai 2009	Création du tronçon amont sur un linéaire d'environ 400 m gravitaire
Mai 09	Réalisation des essais de réception Pont de la Cantine : échanges avec le CG05 pour définition des principes de passage par encorbellement
Juin 2009	Pont du Villard : travaux de passage en encorbellement
Juillet 2009	Poste de relevage rive droite : <ul style="list-style-type: none"> ● dossier de déclaration préalable ● dimensionnement et fabrication ● demande de raccordement ERDF
Novembre 2009	Poste de relevage rive droite : travaux de terrassements et pose
Décembre 2009	Pont de la Cantine : travaux de passage en encorbellement de la canalisation de refoulement calorifugée